



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

DGA Famille  
Tél. : 0800.73.23.90  
Guichet\_famille@mairie-toulon.fr

## DEMANDE D'INSCRIPTION À LA RESTAURATION ET AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

### • Enfant concerné

Nom :  Prénom :

Date de naissance :  /  /  Sexe :  Masculin  Féminin

Existence d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) :  Oui  Non

Situation de handicap : Notification de la MDPH :  Oui  Non

### • Renseignements relatifs au demandeur

Nom :  Prénom :

Nom de naissance :  Date de naissance :  /  /

En cas de garde alternée, préciser semaine paire ou impaire :

### • Prestations souhaitées

	Jours souhaités	Paiement par prélèvement
Accueil du matin (7h30 – 8h30)	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Restauration scolaire (11h30 – 13h30)	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Accueil du soir* (16h30 – 18h00)	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

### • Autorisation de sortie (pour les enfants de plus de 6 ans inscrits en école élémentaire)

- Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul l'accueil périscolaire
- J'autorise mon enfant à quitter seul l'accueil périscolaire à 18h00 les jours suivants :
- Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

### • Pièces à fournir

Attestation quotient familial – Photocopie du carnet de vaccinations – Attestations de travail des parents – Fiche sanitaire de liaison- RIB si besoin.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur applicable à cette activité.

Fait à  le

Signature :

**Règlement Général sur la Protection des Données** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions dans les établissements de la ville de Toulon, ainsi qu'à gérer les factures afférentes. Les données enregistrées sont conservées 10 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'aux structures où est accueilli l'enfant, ainsi qu'à l'Éducation Nationale et à la Caisse d'Allocation Familiale (pour les seules données pertinentes au regard des missions poursuivies). Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Ville de Toulon – À l'attention du délégué à la protection des données – avenue de la république – CS 71407 – 83056 TOULON ou bien par mail : [donnees\\_personnelles@mairie-toulon.fr](mailto:donnees_personnelles@mairie-toulon.fr)